



L'**objectif** de ce Programme est de parvenir à un développement local favorisant l'égalité des sexes afin d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et aux services.

Cet objectif a pour **effet direct** de générer **une planification, une programmation et une budgétisation sensibles au genre** grâce à des réformes institutionnelles, des mécanismes de financement favorisant une autonomie accrue et des débats politiques suscitant la réflexion. Les indicateurs d'effet stratégiques permettant de mesurer ces réalisations potentielles sont :

- La part des dépenses des autorités locales consacrée explicitement à des investissements locaux en faveur des pauvres et de l'égalité hommes-femmes ;

PNDL

3

- Le nombre d'autorités locales ciblées ayant les capacités de préparer des plans de développement locaux axés à la fois sur les OMD et l'égalité entre les sexes, ainsi que des budgets axés sur les résultats, avec l'ensemble des parties concernées ;

- Le nombre d'autorités locales ciblées ayant les capacités et disposant des fonds nécessaires pour mettre en œuvre des plans de développement local sensibles au genre ;

- Le nombre d'autorités locales ciblées qui rendent compte à leurs citoyens de la mise en œuvre des budgets et des plans de développement favorisant l'égalité des sexes.

Le soutien des groupes politiquement et économiquement marginalisés est au cœur de cette approche du développement axée sur les droits. Ce principe sera reflété dans le programme à chaque étape des cycles de « planification et budgétisation » et de « performance équitable ».

PNDL

4

LES COMPOSANTES DU PROJET

1. PLANIFICATION & BUDGETISATION

1. les intentions de planification et de budgétisation des autorités locales appliquent un « prisme sexospécifique » et comprennent des objectifs, des valeurs de référence et des mesures ventilés par sexe qui soutiennent l'autonomisation des femmes.

Un guichet de financement spécial sera mis en place et administré par chaque collectivité locale ciblée. Il comportera des ressources affectées aux priorités féminines, qui seront identifiées par des groupes de femmes au sein de chaque administration locale partenaire et en fonction de l'analyse apportée par la deuxième composante, évoquée ci-après.

PNDL

5

LES COMPOSANTES DU PROJET

2. Performance équitable

suivi systématique des performances budgétaires permettant d'analyser les dépenses réelles des autorités locales et leur impact sur l'égalité entre les sexes, afin d'inclure les effets qui favorisent ou entravent l'autonomisation des femmes.

Les outils de budgétisation sensible au genre fournissent des mécanismes utiles pour le suivi des dépenses d'un point de vue sectoriel.

Une analyse budgétaire sexospécifique des programmes élaborés par les autorités locales en faveur des pauvres peut fournir des éléments précieux qui permettent de rendre compte de l'obligation d'assurer l'accès des femmes aux services dans différents secteurs.

Le programme encouragera l'application d'une analyse de ce genre à des secteurs plus variés que la santé et l'éducation pour montrer les aspects de l'égalité hommes-femmes qui sont moins fréquemment abordés dans les politiques de développement.

PNDL

6

LES COMPOSANTES DU PROJET

3. Politique

s'intéresse plus particulièrement à l'engagement politique, à la défense, aux communications et à la génération de connaissances.

Les résultats anticipés sont : en premier lieu, influencer la politique nationale des pays hôtes sur le défi que représente un *développement local favorisant l'égalité des sexes* et, en second lieu, garantir la rigueur des analyses prévues et des conclusions, créer une matière d'une qualité suffisante pour figurer non seulement dans les principales publications techniques, mais également dans un ouvrage de synthèse réalisé par le FENU, l'UNIFEM et le PNUD.

Cette défense sera assurée dans le cadre d'une stratégie de communication visant à garantir la diffusion des enseignements tirés de ces travaux ainsi qu'à promouvoir le dialogue avec les principaux responsables politiques et agents de développement. Elle sera présentée aux acteurs du développement national, y compris les équipes de pays de l'ONU, afin de faciliter sa reproduction et son élargissement.

PNDL

7



II GELD AU SENEGAL

Au Sénégal, le GELD est mis en œuvre dans le cadre du Programme de Développement Economique Local du FENU/PNUD, le PADEL/PNDL, dans la région de Louga. L'Agence leader du programme est l'UNIFEM et l'Agence partenaire d'exécution technique est le FENU. PNUD et UN Habitat sont les autres agences partenaires.

AXES D'INTERVENTION

- Assistance technique à la formulation de plans et de budgets locaux sur la base de principes d'équité et d'égalité entre les sexes (combinaison de plusieurs méthodologies d'analyse des allocations locales, BSG, SAFIC, etc.);
- Renforcement des capacités des administrations locales et des autres acteurs intervenants dans le DL de la région, en planification et budgétisation équitable ;
- Diffusion et application de ces outils de planification et budgétisation locale, dans les mécanismes institutionnels de décentralisation ;
- Monitoring des performances des CLs et suivi des résultats par rapport aux plans et aux budgets rédigées;
- Mise en place d'actions promotrices de développement économique local équitable (des AGER) ;
- Contribution à la promotion de la stratégie nationale sur l'affirmation des droits des femmes et sur l'équité de genre (Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre-SNEEG).

ARRANGEMENTS ADMINISTRATIFS ET OPERATIONNELS D'EXECUTION

- GELD sous exécution DEX, comme composante « genre » du programme PADEL/PNDL ;
- Zone d'intervention « Commune de Louga, une Communauté rurale de Kébémér et une communauté rurale de Linguère » et Installation du Coordinateur National auprès de l'ARD de Louga ;
- Comité de Pilotage du PADEL/PNDL est élargi à l'équipe GELD et aux nouveaux partenaires du programme, notamment UNIFEM et UN HABITAT.



III ETAT DE MISE EN OEUVRE

ETAT DE MISE EN OEUVRE		
Résultat 1:	Produit	Activités menées
Les Systèmes et les processus de planification & budgétisation locale des Collectivités Locales ciblées dans la région de Louga sont sensibles au genre.	1.1 : Les capacités des autorités locales leaders des collectivités sont renforcées sur la budgétisation et la planification sensible au genre.	Le processus de planification est démarré avec la commune de Louga. Les outils de collectes, d'analyse et de planification sont améliorés par un comité au niveau régional
	1.2: Les autorités locales de Louga adoptent des mécanismes améliorés d'échanges et de concertation sur la planification et la budgétisation sensible au genre ;	Mise en place des conseils de quartier avec un système de fonctionnement et d'organisation pour garantir la participation des populations ; Rencontres organisées dans tous les quartiers; projets prioritaires identifiés

ETAT DE MISE EN OEUVRE		
Résultat 1:	Produit	Activités menées
Les Systèmes et les processus de planification & budgétisation locale des Collectivités Locales ciblées dans la région de Louga sont sensibles au genre	1.3 : Les capacités des groupements des femmes des collectivités locales ciblées sont renforcées afin d'influencer les processus de planification et budgétisation des conseils locaux.	Programme de formation élaboré en partenariat avec ENDA Energie; Les sessions démarrent à la deuxième semaine de novembre
		Pourcentage de femmes membres des organes de concertation et de planification de la commune:
	1.4: Les collectivités locales ciblées de Louga ont augmenté l'accès aux ressources pour la mise en œuvre des projets prioritaires des femmes	Les rencontres organisées dans les 11 quartiers ont permis aux populations d'identifier les projets prioritaires pour les femmes Participation des femmes: (54%)
		45 000 000 F alloués aux secteurs prioritaires des femmes; intégré au budget de la commune et adopté par le conseil municipal 12 projets identifiés dans les secteurs prioritaires identifiés par les femmes (santé; éducation;

ETAT DE MISE EN OEUVRE		
Résultat 2:	Produit	Activités menées
Les dépenses effectuées par les collectivités locales ciblées pour l'amélioration de l'accès aux services sociaux reflètent l'équité de genre	2.1 : Les collectivités locales ciblées ont accès aux outils, procédures et méthodologies pour identifier les dépenses effectuées pour l'équité de genre	Analyse des dépenses réalisées au niveau de la Commune, analyse de données collectées ventilées par sexe et évaluation de la performance équitable (encours)
		Elaboration d'outils de suivi et d'analyse de l'exécution des budget des collectivités locales ciblées qui intégrant l'équité de genre (en 2011)
	2.2: Les capacités des collectivités locales ciblées sont renforcées sur les procédures d'exécution du budget sensible au genre	Programme de formation élaborée et démarrage prévu en novembre
		Manuel d'exécution et de suivi du budget sensible au genre sera élaboré et mis à la disposition des collectivités locales ciblées Analyse du dispositif de S/E communal et régional intégrant l'approche genre (encours)
PNDL	14	

ETAT DE MISE EN OEUVRE		
Résultat 2:	Produit	Activités menées
Les dépenses effectuées par les collectivités locales ciblées pour l'amélioration de l'accès aux services sociaux reflètent l'équité de genre	2.3 : Les capacités des groupements de femmes sont renforcées pour assurer le suivi et le contrôle de la dépense et de la performance budgétaire des collectivités locales ciblées	Programme de formation au profit des femmes formées sur les procédures de suivi et contrôle d'exécution des dépenses et des performances budgétaires
		Des sessions de restitution de l'exécution budgétaire seront organisées par les collectivités locales ciblées (en fin d'exercice)
<p>PNDL 15</p>		

ETAT DE MISE EN OEUVRE		
Résultat 3:	Produit	Activités menées
Les mécanismes, guides et procédures appliqués au niveau régional intègrent la dimension genre	3.1 : Les collectivités locales ciblées disposent d'outils, de procédures et de guides qui intègrent la dimension genre	Un guide sur la planification et la budgétisation sensibles au genre élaboré et diffusé. (en 2011 sur la base du guide existant)
	3.2: Les expériences capitalisées par les autorités des collectivités locales ciblées influencent les politiques institutionnelles	Nombre des fora et rencontres institutionnels au niveau national sur l'approche genre et partager l'expérience GELD (en 2011) Une stratégie de communication et des outils, d'information et de sensibilisation sur l'intégration de la dimension genre dans le développement local élaborés et diffusés (TDR élaborés recrutement encours)
	3.3: Les bonnes pratiques réalisées par les autorités et collectivités locales dans la région de Louga sont partagées au niveau au	Nombre de sessions de formation organisées au profit des acteurs nationaux sur la planification et la budgétisation sensible au genre (Déc) Nombre de rencontres de

Descriptif du programme GELD en ancrage au PADEL / PNDL

Pays : République du Sénégal

Titre du programme: Equité de Genre dans la Gouvernance Locale (GELD)-Programme conjoint: UNIFEM-FENU-PNUD en ancrage au PADEL/PNDL

Durée du programme: 3 ans

Budget total: US\$ 1, 116,592
(UNIFEM \$739,370 et FENU \$377,222)

Année 1 : UNIFEM 283 550 \$ FENU : 125 555 \$

EXECUTION DU BUDGET 2010 EN FCFA

ANNEE	UNIFEM	FENU	TOTAL
Année 1	52 089 740 (1ère tranche reçue)	67 451 913	119 541 913
Dépenses	26 740 044	12 000 000	83 740 044
		45 000 000(FDL)	
Taux d'exécution	51,33%	84,5%	70,05%

PNDL

17

CONTRAINTES

- **Logistiques:** l'achat d'un véhicule n'était pas prévu dans le projet; Solution de l'UNIFEM longue; l'appui du PNDL a contribué significativement à la mise en œuvre du Projet;
- **Institutionnelles:** Instances de coordination et de suivi du projet par les partenaires non définies;
- **Financières:** Lourdeurs dans la mobilisation des ressources ce qui influe sur l'exécution des activités sur le terrain;
- **Financières:** FDL insuffisant pour les 3 collectivités locales ciblées

PNDL

18

**Je vous remercie de votre
aimable attention**